

OLIMI

ASSOCIATION OBSERVATOIRE DU LITTORAL DES ILES ET DE LA MER D'IROISE
Siège : 46 route de Saint Renan 29810 PLOUARZEL
Tél :06 12 87 31 01

Plouarzel, le 17 Juillet 2019

Communiqué de presse :

Objet : Déplacement du cours d'eau de Lesminily

L'association Observatoire du Littoral des Iles et de la Mer d'Iroise (Olimi29) qui assure une veille environnementale sur le pays d'Iroise vient d'être saisie par des habitants de Plougonvelin au sujet du déplacement du cours d'eau de Lesminily.

Conformément à la procédure et au code de l'environnement, la municipalité de Plougonvelin a transmis un dossier de déclaration au pôle police de l'eau du service eau et biodiversité à Quimper au cours de l'année 2018.

Bien que le déplacement d'un cours d'eau ne soit pas commun dans le Finistère, la déclaration évoque le déplacement du cours d'eau de Lesminily pour le repositionner dans le talweg. Le service instructeur représentant le Préfet du Finistère a jugé le dossier recevable et la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Sage Bas Léon a été informée de cette déclaration.

Les travaux qui viennent d'être effectués ces dernières semaines ne sont pas conformes à la réalité du terrain et l'emplacement de l'ancien cours d'eau situé dans le fond du talweg a été transformé en chemin piétonnier. Le nouveau cours d'eau créé artificiellement se situe à présent sur le versant et non dans le fond du talweg.

Pour l'Olimi 29, ces travaux acceptés par les services de l'État sont contraires à une bonne préservation des zones humides et vont à l'encontre de la trame verte et bleue instaurée par le Grenelle de l'environnement.

Bernard Le Bihan
président de l'Olimi